



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE — PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 21 mai 2008

Audition de la Corporation d'urgences-santé
dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 28 MAI 2008

document de la session no 1007

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 21 mai 2008

Mandat : Audition de la Corporation d'urgences-santé dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme. (Décision de la Commission, le 12 décembre 2007)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska), porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, en remplacement de M. Laporte (L'Assomption)
- M. Girard (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition sur l'état des urgences, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- Mme Méthé (Saint-Jean) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Corporation d'urgences-santé :

- M. Daniel Adam, président et directeur général
- M. Pierre Lemarier, directeur à la Direction des ressources humaines
- M. André Champagne, directeur à la Direction des communications, affaires publiques et service à la clientèle
- M. Jean Girouard, directeur à la Direction des finances et gestion des véhicules
- Dr Michel Loyer, directeur à la Direction des affaires médicales et de l'encadrement clinique

La Commission se réunit à 10 h 06 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président explique le déroulement de la séance.

AUDITION

Corporation d'urgences-santé

À 10 h 09, la Commission entend la Corporation d'urgences-santé.

M. Adam fait une présentation.

M. le président informe la Commission des temps de parole pour chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de procéder selon des blocs de temps d'environ 20 minutes.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

REMARQUES FINALES

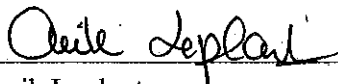
M. Adam et M. le président formulent des remarques finales.

M. le président dépose les documents cotés CAS-45 et CAS-46 (annexe III).

À 13 h 02, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 21 mai 2008

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Audition de la Corporation d'urgences-santé
conformément à l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale

Le mercredi 21 mai 2008

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

ORDRE DU JOUR

10 h 00

CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ

Représentée par : : M. Daniel Adam, président et directeur général
M. Laurent Raigneau, adjoint au président et directeur général
M. Pierre Lemarier, directeur à la Direction des ressources humaines
M. André Champagne, directeur à la Direction des communications,
affaires publiques et service à la clientèle
Dr Michel Loyer, directeur à la Direction des affaires médicales et
de l'encadrement clinique
M. Louis Trahan, directeur à la Direction des technologies et de l'information
M. Jean Girouard, directeur à la Direction des finances et gestion des véhicules
M. Denis Perrault, directeur à la Direction des services préhospitaliers
M. Bertrand St-Amour, commissaire régional aux plaintes et à la qualité
des services, à la Direction des communications, affaires
publiques et services à la clientèle

13 h 00

AJOURNEMENT

AL/cy

Québec, le 20 mai 2008

ANNEXE II

Extrait du procès-verbal du 12 décembre 2007

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du 12 décembre 2007

Objet : Procéder à l'organisation des travaux de la Commission et statuer sur les mandats à venir

1. Mandats de surveillance des organismes publics

M. le président rappelle qu'en vertu de l'article 294 du Règlement, la Commission doit examiner annuellement au moins un organisme public.

[...]

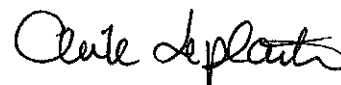
M. le président mentionne que le comité directeur suggère d'examiner la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Corporation d'urgences-santé et la Corporation d'hébergement du Québec.

Une discussion s'engage au sujet de cette suggestion.

À l'unanimité de chaque groupe parlementaire, la Commission convient d'examiner, dans l'ordre, la Corporation d'urgences-santé, le Conseil du statut de la femme et la Régie de l'assurance maladie du Québec. La Commission convient également de confier l'organisation de ces mandats au comité directeur.

Extrait certifié conforme

La secrétaire de la Commission,



Anik Laplante

Québec, le 22 mai 2008

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Documents déposés

Corporation d'urgences-santé. *Mémoire en vue d'une audition d'urgences-santé devant la Commission des affaires sociales*. 21 mai 2008. 35 p. Déposé le 21 mai 2008. CAS-45

Corporation d'urgences-santé. *Présentation orale du président et directeur général de la Corporation d'urgences santé*. 21 mai 2008. 45 p. Déposé le 21 mai 2008. CAS-46